HISTORIE-GÉO · TERMINALE / COURS

Mers et océans au cœur de la mondialisation

Histoire-géo et Magique · etmagique.fr

01 Ce que tu vas comprendre

Environ **80 % des marchandises** échangées dans le monde voyagent par la mer. Les océans sont aussi des réserves de nourriture, d'énergie, de biodiversité, et des espaces de rivalités entre États. Ce chapitre explique le rôle des mers et océans dans la mondialisation, les règles qui les organisent (la convention de Montego Bay), les tensions qui les traversent et les menaces qui pèsent sur eux.

01 L'idée : le réseau d'autoroutes

Les océans fonctionnent comme un **réseau d'autoroutes** mondial. Les grandes routes maritimes sont les autoroutes, les **détroits** et **canaux** sont des péages où tout le trafic passe, et les **ports** sont les échangeurs.

01 La maritimisation de l'économie

Définition. La **maritimisation** désigne le rôle croissant de la mer dans l'économie mondiale : commerce, ports, ressources, activités littorales.

- **Le conteneur**, boîte métallique standardisée inventée dans les années 1950, a révolutionné le transport : on charge et décharge vite, les coûts baissent. Les plus grands porte-conteneurs transportent plus de 24 000 conteneurs.
- **Les grandes routes** relient les trois pôles de l'économie mondiale : Asie de l'Est, Europe, Amérique du Nord. La route Asie-Europe passe par le détroit de **Malacca**, le canal de **Suez** et Gibraltar.
- **Les ports** : les plus grands sont en Asie (**Shanghai**, Singapour, Ningbo). En Europe, la **Northern Range** (de Rotterdam au Havre) concentre les grands ports.

01 Les points de passage stratégiques

Les **détroits** (Malacca, Ormuz, Bab-el-Mandeb, Gibraltar, Bosphore) et les **canaux** (Suez, Panama) sont des passages obligés. Leur blocage perturbe l'économie mondiale : en mars 2021, le porte-conteneurs *Ever Given* bloque le canal de Suez pendant six jours ; depuis fin 2023, les attaques des Houthis en mer Rouge détournent une partie du trafic par le cap de Bonne-Espérance. Le détroit d'**Ormuz** voit passer environ un cinquième du pétrole mondial.

Le droit de la mer

La convention de Montego Bay (signée en Jamaïque en **1982**, en vigueur en 1994) est le traité de l'ONU qui organise le droit de la mer. Elle définit :

- la **mer territoriale** : jusqu'à 12 milles marins (22 km), où l'État est souverain ;

© Histoire-géo et Magique · etmagique.fr/histoire/terminale/mers-et-oceans/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

- la **zone économique exclusive (ZEE)** : jusqu'à 200 milles marins (370 km), où l'État a des droits exclusifs sur les ressources (pêche, pétrole, minerais), mais où la navigation reste libre ;
- la **haute mer** au-delà, libre et commune à tous.

Pourquoi c'est important : en traçant les ZEE, la convention transforme les océans en territoires à s'approprier. Un minuscule îlot peut donner à un État des centaines de milliers de km² de ZEE. C'est la source de nombreuses tensions.

Les tensions

- **Mer de Chine méridionale** : la Chine revendique la quasi-totalité de cet espace (ligne en « neuf traits ») et construit des îles artificielles militarisées dans les archipels Spratleys et Paracels, contestée par le Vietnam, les Philippines, la Malaisie. Un tribunal arbitral a rejeté les revendications chinoises en 2016 ; la Chine refuse ce jugement.
- **Arctique** : la fonte de la banquise ouvre de nouvelles routes et l'accès à des ressources ; la Russie y renforce sa présence.
- **Piraterie** : au large de la Somalie dans les années 2000, dans le golfe de Guinée.

Des océans menacés

- **Surpêche** : environ un tiers des stocks de poissons sont surexploités.
- **Pollution** : plastiques (le « continent de plastique » du Pacifique Nord), marées noires.
- **Réchauffement et acidification** : blanchissement des coraux, montée du niveau de la mer.
- **Protection** : aires marines protégées ; en 2023, adoption du **traité sur la haute mer** (BBNJ) pour protéger la biodiversité au-delà des ZEE.

Document : la carte des ZEE en mer de Chine

> *Une carte de la mer de Chine méridionale superpose les ZEE revendiquées par le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et Brunei, et la « ligne en neuf traits » chinoise qui englobe presque toute la mer, jusqu'aux côtes des voisins.*

Ce que montre ce document : les revendications se chevauchent. La Chine s'appuie sur des arguments historiques, ses voisins sur la convention de Montego Bay. L'enjeu est triple : ressources (pêche, hydrocarbures), contrôle d'une route commerciale majeure, et puissance militaire face aux États-Unis.

Les pièges

- La ZEE n'est pas une zone de souveraineté totale : les navires étrangers y circulent librement.
- La haute mer n'est pas un espace sans règles.
- Tous les États n'ont pas ratifié Montego Bay : les États-Unis l'appliquent sans l'avoir ratifiée.

© Histoire-géo et Magique · etmagique.fr/histoire/terminale/mers-et-oceans/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits